

DELIBERATION

*Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse*

nombre de membres : 13

quorum : 7

titulaires présents : 11

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 11

date de la convocation :

28 avril 2026

SEANCE DU 12 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Bertrand LE FRANCOIS.

2026/05 N°7

Objet de la Délibération :
Constitution de la CAO

Présents : MM M. GEIS, F. LEGRAND, J-P. CORVISIER, V. LOMBART, B. LE FRANCOIS, D. BRIZION, D. DIDELOT, D. MINUTO, J BETLER, G. ROUARD et P. DEHAND

Excusé : MMES J. ANTOINE et M-N BAUDIER, M. D. MINEBOIS

Suppléants présents : MM S LOISEAU, J-P COLIN, J-M BRENNER, P. MAGISSON et Y. JEANNEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant que la commission d'appel d'offre du SMET est constituée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants,

Vu l'appel à candidature effectué par le Président,

Cinq délégués ont répondu à l'appel à candidature pour être membres titulaires, cinq délégués ont répondu à l'appel à candidature pour être membres suppléants,

Considérant que le nombre de délégués volontaires correspond au nombre de postes proposés,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DECIDE la composition de la commission d'appel d'offre comme suit :

- **Membres titulaires** : MM Philippe DAHAND, Dominique DIDELOT, Franck LEGRAND, Guillaume ROUARD, Daniel BRIZION

- **Membres suppléants** :

1) M. Johanne BETLER

2) M. David MINUTO

3) M. Mario GEIS

4) M. Vincent LOMBART

5) M. Jean-Pierre CORVISIER

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Bertrand LE FRANCOIS

